



LE TERRORISME AU CRIBLE DES SERVICES DE RENSEIGNEMENT: UN DEFI COMPLEXE A L'ERE DE LA SOCIÉTÉ DU RISQUE

TERRORISM UNDER THE INTELLIGENCE LENS: A COMPLEX CHALLENGE IN THE AGE OF THE RISK SOCIETY

Bourrais Driss

Doctorant en science politique,

FSJES, université Sidi Mohamed Ben

Abdellah, Fès, Maroc

Rights



Citation:

Bourrais, D. (2025). LE TERRORISME AU CRIBLE DES SERVICES DE RENSEIGNEMENT: UN DEFI COMPLEXE A L'ERE DE LA SOCIÉTÉ DU RISQUE. *Revue droit et société*, 5(15), 37-52.
<https://doi.org/10.5281/zenodo.14920585>



LE TERRORISME AU CRIBLE DES SERVICES DE RENSEIGNEMENT: UN DEFI COMPLEXE A L'ERE DE LA SOCIETE DU RISQUE



RESUMÉ

L'objectif de cet article est de traiter du phénomène du terrorisme qui se manifeste sous diverses formes, y compris le djihadisme contemporain. Il y est souligné que le terrorisme transnational agit souvent au-delà des frontières nationales et remet en question les politiques traditionnelles de sécurité. La menace actuelle provient principalement des groupes djihadistes. Ces organisations, par leur mobilité et leur capacité d'infiltration dans les sociétés, rendent le renseignement difficile. Les services de renseignement tentent de s'adapter à l'évolution rapide de ces menaces, en mettant l'accent sur la collecte d'informations microscopiques et en redécouvrant l'importance du renseignement humain et technique. En dépit de l'augmentation des moyens et des budgets, l'efficacité du renseignement demeure variable et la prévention des attaques repose à la fois sur la chance et la collaboration efficace entre les agences.

Mots clés : Informations, Jihadisme, Renseignement, Sécurité, Terrorisme.

BOURRAIS Driss

*Docteur en science
politique*

*Université Sidi Mohamed
Ben Abdellah, Fès, Maroc*



REVUE DROIT & SOCIÉTÉ

N° 15, VOL 5 OCTOBRE / DÉCEMBRE 2024

TERRORISM UNDER THE INTELLIGENCE LENS: A COMPLEX CHALLENGE IN THE AGE OF THE RISK SOCIETY

ABSTRACT:

The objective of this article is to address the phenomenon of terrorism, which manifests in various forms, including contemporary jihadism. We emphasized that transnational terrorism often operates beyond national borders and challenges traditional security policies. The current threat mainly comes from jihadist groups. These organizations, through their mobility and ability to infiltrate societies, make intelligence gathering difficult. Intelligence services are trying to adapt to the rapid evolution of these threats by focusing on the collection of microscopic information and rediscovering the importance of human and technical intelligence. Despite the increase in resources and budgets, the effectiveness of intelligence remains variable, and the prevention of attacks relies both on luck and effective collaboration between agencies.

BOURRAIS Driss

PhD student in political science

Sidi Mohamed Ben Abdellah University

Keywords: *Information, Jihadism, Intelligence, Security, Terrorism.*

INTRODUCTION

Le terrorisme est un phénomène à la fois très ancien et très nouveau. Il est aussi vieux que le monde puisqu'on le rencontre depuis la plus haute Antiquité comme en témoignent les actions contre l'Empire romain des zélotes juifs au 1^{er} siècle de notre ère. Il a revêtu des formes très différentes au cours des âges, depuis la secte des assassins jusqu'aux Brigades rouges. L'attaque du 11 septembre 2001 et la succession d'attentats –suicide un peu partout dans le monde, depuis cette date semble inaugurer une nouvelle page de cette longue histoire¹.

En effet, les organisations terroristes prennent pour cible le monopole d'Etat de la violence. Cela signifie deux choses. D'une part, le terrorisme transnational

n'est pas intrinsèquement lié au terrorisme islamique ; il peut s'associer avec n'importe quel but, n'importe quelle idéologie, n'importe quel fondamentalisme². D'autre part, il faut opérer une distinction entre la résistance des mouvements de libération nationale, liés à un territoire et une nation précise, et

²En fait, le terrorisme est souvent lié à des problèmes de religion. C'est le cas notamment avec l'Islam et la guerre sainte (les intégristes musulmans contre les infidèles du monde entier) ou encore l'Irlande avec l'affrontement des catholiques et des protestants. Mais c'est aussi souvent la revendication d'une indépendance, d'une autonomie ou le rattachement de plusieurs régions en une seule (comme le problème basque avec les Basques espagnols et les Basques français qui ne veulent faire qu'un pays) ou encore le problème des Kurdes (divisés en plusieurs pays). Cela peut être aussi une prise de position politique telle que le marxisme, le léninisme ou bien encore d'extrême gauche ou d'extrême-droite à l'encontre d'un Etat ou d'un pays ou bien encore contre un dictateur. Thierry Vareilles, « Encyclopédie du terrorisme international », Editions l'Harmattan, 2001. p. 6.

¹Garapon A et Rosenfeld M., « Démocraties sous stress », les défis du terrorisme global », PUF, Paris, 2016, p.1.



les nouveaux réseaux terroristes transnationaux, qui agissent de façon déterritorialisée, c'est-à-dire par-delà des frontières, et qui par conséquent rendent subitement caduque la grammaire nationale des armées et des guerres³.

Aujourd'hui le monde est confronté à la menace du terrorisme djihadiste⁴. Cette idéologie destructrice, n'a cessé de se développer, trouvant des terres d'asile au sein d'Etats faillis, des capacités d'action dans la mondialisation et des objectifs dans la vulnérabilité du monde moderne. Aujourd'hui, le degré de maturité insurrectionnelle est tel que les terroristes sortent de la clandestinité et acceptent le combat direct pour revendiquer et défendre un territoire.

Eu égard, au caractère particulièrement meurtrier des attentats qui ont frappé les Etats-Unis, mais aussi l'Espagne, la Grande Bretagne ou la France,...etc, l'apparent fanatisme de ceux qui les ont perpétrés, tout comme leur capacité à se fondre dans les sociétés qu'ils entendent frapper, imposeraient une réorganisation des services de renseignement et justifieraient l'adoption de mesures d'urgence, de dispositions exceptionnelles en matière policière et judiciaire, voire militaire (Afghanistan, Irak...). Nombre d'auteurs rivalisent ainsi de propositions pour aller plus vite et plus loin dans la lutte mondiale contre le « terrorisme ». Certains défendent les vertus de l'intervention militaire sous le leadership américain, d'autres insistent sur l'extension de

³ ULRICH BECK, « Pouvoir et contre-pouvoir à l'ère de la mondialisation », traduit de l'allemand par Aurélie Duthoo, Collection : Alto Aubier. Editions Flammarion, Paris, 2003. p. 40.

⁴ Le djihadisme, « est une tentative d'imposer un prétendu retour vers le vrai islam par le combat armé, même si les motivations et les objectifs de ses acteurs sont en réalité plus complexes, c'est une hydre polymorphe, multiforme, en mutation rapide et constante » Asiem El Difraoui, « le DJIHADISME », Que -sais-je ? Editions PUF.2016.pp.6 et 7.

l'activité policière ou judiciaire, mais tous s'accordent sur la nécessité de la coordination entre services, entre Etats et entre institutions internationales.

L'objectif de cet article est de traiter le terrorisme et ses caractéristiques, ainsi que l'adaptation que subit les services de renseignement pour y faire face. En plus de ces moments, l'article s'achève par une conclusion sur le débat la lutte antiterroriste versus les libertés publiques.

Sur le plan méthodologique, l'article combine la méthode historique et celle axée sur l'analyse des risques et capacités organisationnelles dont disposent les services de renseignement. L'approche analytique est appuyée sur un recueil bibliographique de nature à enrichir la texture de l'article.

I. Problème définitoire du terrorisme et les caractéristiques de la nouvelle menace terroriste

Force est de convenir que le chercheur serait en droit de conclure que le mot de terrorisme nous encombre, que son emploi est imprécis ou suspect et qu'il vaudrait mieux s'en passer, et parler des violences politiques en général. Mais le mot pèse et obsède ; il fait autant débat chez ceux qui le pratiquent que chez ceux qui le dénoncent ou le répriment.

Le terrorisme, ce terme a été utilisé par des gouvernements, des medias et même par des universitaires pour dépendre des phénomènes qui ont peu de points communs. Ainsi, pour certains, le terrorisme signifie des actes violents commis par des groupes contre des Etats, pour d'autres l'oppression d'un Etat contre ses propres ressortissants, et pour d'autres encore, des actes belliqueux perpétrés par des Etats contre d'autres Etats.

Dans cette logique, trouver une définition du terrorisme politique qui serait



acceptable par le grand nombre se heurte à un obstacle majeur, celui de la connotation émotionnelle négative de cette expression. Le mot « terrorisme » est devenu un terme comportant purement et simplement un discrédit plutôt qu'un terme décrivant un type spécifique d'activités. De façon générale, les gens l'emploient pour exprimer la désapprobation d'une variété de phénomène qui leur déplaisent, sans se préoccuper de définir avec précision ce qui constitue un comportement terroriste⁵.

Dans cette optique, il existe plus d'une centaine de définitions du terrorisme recensées en l'absence d'un consensus académique, c'est dans ce cadre que deux chercheurs néerlandais de l'université de Leyde, Alex Schmid et Albert Jongman, ont adopté une approche intéressante du problème de la définition du terrorisme⁶. Ils ont recueilli 109 définitions du terme auprès d'universitaires et de fonctionnaires et les ont analysées pour trouver leurs principales composantes⁷.

Une analyse plus fine de cet ensemble, montre que les définitions du terrorisme données par les fonctionnaires sont vraiment similaires. Ainsi, la *task force* du vice-président des Etats-Unis (1986) définissait le terrorisme comme « l'utilisation illégale ou la menace de violence contre des personnes ou des biens, pour servir des objectifs politiques et sociaux. Le but en est généralement d'intimider ou de contraindre un

gouvernement, des individus ou des groupes à modifier leur comportement ou leur politique ».

Le département d'Etat américain donne comme définition du terrorisme comme une : « violence préméditée, à motivations politiques, exercée contre des cibles non combattantes par des groupes sub-nationaux ou des agents clandestins, dans le but est généralement d'influencer une opinion⁸ ».

Pour le *Federal Bureau of Investigation* (FBI) « c'est l'usage illégale de la force ou de la violence contre des personnes ou des biens, pour intimider ou contraindre un gouvernement, la population civile ou une partie de celle-ci, dans le but de promouvoir des objectifs politiques ou sociaux ».

De sa part, le département de la Défense, le définit, comme « l'usage illégal ou menace de force ou de violence contre des individus ou des biens, pour contraindre ou intimider des gouvernements ou des sociétés, souvent pour atteindre des objectifs politiques, religieux ou idéologique. »

Une définition officielle britannique contient les mêmes éléments sous une forme plus succincte : « pour notre législation, le terrorisme est 'l'usage' de la violence à des fins politiques et inclut n'importe quel usage de la violence dans le but de provoquer la peur dans le public ou une fraction quelconque du public⁹ ».

En France, la loi n°96-647 du 22 juillet 1996 prévoit : « constituent les actes de terrorisme, lorsqu'elles sont intentionnellement en relation avec une entreprise individuelle ou collective ayant

⁵ Ariel Merari « Du terrorisme comme stratégie d'insurrection », In Gérard Chaliand et Arnaud Blin, « Histoire du terrorisme de l'antiquité à Daech », Librairie Arthème Fayard, 2015. p.27.

⁶ Gérard Chaliand et Arnaud Blin, « Histoire du terrorisme de l'antiquité à Daech », Librairie Arthème Fayard, 2015. p.26.

⁷ Ils ont trouvé que la violence figurait dans 83,5° des définitions, les objectifs politiques dans 65° et que 51° d'entre elles avaient pour élément central la peur et la terreur. 21° des définitions seulement mentionnaient l'arbitraire et les cibles prises au hasard, et seulement 17,5° incluait la victimisation de civils, de non-combattants, de personnes neutres et d'éléments extérieurs.

⁸ 22 USC 2656f : *Annual Country reports on terrorism* (Code des Etats-Unis, titre 22, section 2656F).

⁹ Gérard Chaliand et Arnaud Blin, « Histoire du terrorisme de l'antiquité à Daech », Op. Cit. p.30.



pour but de troubler gravement l'ordre public par l'intimidation ou la terreur ».

Pour le Dictionnaire Larousse : « Terrorisme : n.m. Ensemble d'actes de violence commis par une organisation pour créer un climat d'insécurité ou renverser le gouvernement établi. ». En plus, désormais le terrorisme peut être aussi exercé par des groupes acteurs « privés », même s'ils le font précisément pour remettre en cause la légitimité de l'Etat.

Dans le rapport du Secrétariat général des Nations-Unies, le terrorisme est défini comme étant : « Tout acte destiné à tuer ou à blesser des civils et des non-combattants afin d'intimider une population, un gouvernement, une organisation et l'inciter à commettre un acte, ou au contraire à s'abstenir de le faire ¹⁰ ».

De cet ensemble de définitions, on cite souvent comme ayant sinon statut officiel, du moins valeur de définition académique souvent utilisée dans les organisations internationales, celle du néerlandais Schmid : « le terrorisme est une méthode, employée par des acteurs clandestins individuels, en groupes ou étatiques (semi-)clandestins, pour des raisons idiosyncratiques, criminelles ou politiques, selon laquelle- par opposition à l'assassinat- les cibles directes de la violence ne sont pas les cibles principales. Les victimes humaines immédiates de la violence sont généralement choisies au hasard (cible d'occasion) ou sélectivement (cibles représentatives ou symboliques) dans une population cible, et servent de générateurs de message. Les processus de communication basés sur la violence ou la menace entre les (organisations) terroristes, les victimes (potentielles), et les cibles principales sont utilisées pour manipuler la (le public) cible principale, en faisant une cible de la terreur, une cible d'exigences,

¹⁰ Dans une liberté plus grande, rapport du Secrétariat générale des Nations-Unies, mars 2005, p. 67.

ou une cible d'attention, selon que l'intimidation, la coercition, ou la propagande est le premier but¹¹ ».

La menace terroriste est protéiforme pour plusieurs raisons :

C'est *une menace hybride* : qui s'est enracinée dans des territoires en proie à des guerres civiles et qui ne sont plus contrôlés par des Etats souverains. C'est un terrorisme mené par une nébuleuse de groupes radicaux ultra violents. Par exemple, Al-Qaïda et Daech veulent restructurer l'ordre mondial, établir le gouvernement d'un nouveau califat dans le monde arabe et mettre en quarantaine les sociétés musulmanes contre l'influence occidentale. Leur but demeure la déstabilisation par la violence des régimes arabes « impies » et du monde occidental qui les soutient et protège Israël. Paradoxalement, Al-Qaeda et Daech sont des organisations modernes et innovantes. Ce sont des entités terroristes d'un nouveau genre : elles ne dépendent d'aucun Etat et personne n'a de pouvoir sur elles. Ces groupes n'ont pas besoin de moyens importants pour survivre et poursuivre leur action.

C'est *une menace idéologique et autoreproductrice*, qui a tendance à essaimer et à susciter sans cesse des allégeances nouvelles. Les terroristes recrutent sans peine dans des sociétés musulmanes qui ne parviennent pas à résoudre leurs problèmes de développement et qui sont exaspérées par la politique américaine au Moyen-Orient, notamment depuis l'intervention en Irak (2003). Elle est idéologique, parce que le terrorisme ne peut pas se comprendre en dehors de ses rapports avec des corpus d'idées d'un type très particulier doté d'une certaine cohérence interne, offrant

¹¹ Alain Bauer et François-Bernard Huyghe, « les terroristes disent toujours ce qu'ils vont faire, Terrorisme et révolution par les textes. Edition Presses Universitaires de France, Paris, 2010. p.26.



une interprétation du monde, disant comment il devrait être et qui, surtout, se propose soit de changer ce monde, soit au contraire de tout faire pour l'empêcher de changer, et ce en nom des valeurs rationalisées. Dans ce cadre, l'acte doit prouver la vérité de l'idée comme l'idée prouve la nécessité de l'acte, d'où la tentation pédagogique (la violence rend les choses telles qu'elles devraient être¹²).

c'est une menace à la fois physique, matérielle et virtuelle. En effet, en plus de leurs opérations physiques (attentats, enlèvements, prise de contrôle de territoire), les groupes terroristes se sont dotés, comme jamais auparavant, d'un appareil de propagande moderne, utilisant les techniques les plus avancées de la communication –notamment les réseaux sociaux, la vidéo et internet- pour convertir à leur cause de nombreux individus dans le monde entier. Une partie de l'action s'est ainsi déplacée sur la toile, car les terroristes utilisent de plus en plus l'espace virtuel pour coordonner leurs actions et communiquer avec leurs partenaires. Dès la fin des années 1990, le noyau dur d'Al-Qaida a appris aux autres réseaux à utiliser internet pour communiquer, transmettre des messages codés et diffuser des techniques de fabrication de bombes ou de modèles de détonateurs et d'armes chimiques. Elle a à leur disposition des savoir-faire qui ont démultiplié leurs possibilités d'action. Parce que, ces groupes djihadistes exploitant toutes les ressources des technologies modernes (internet et réseaux sociaux) et fonctionnant de manière très décentralisée. Or, rien n'est plus difficile que de lutter contre une structure virtuelle, qui n'a ni territoire ni base arrière et qui fonctionne quasiment sans centre de commandement.

c'est une menace furtive, les groupes terroristes ont montré leur capacité à se mouvoir dans un espace marqué par la

¹² Alain Bauer et François-Bernard Huyghe, Op.cit. p.23.

liberté de circulation et de communication, malgré les mesures de surveillance mises en œuvre, montrant d'une certaine façon les insuffisances de celle-ci. Même si elle est localisable, la menace terroriste, par sa furtivité, sa mobilité, son insertion dans la population, par son agilité dans l'utilisation des technologies modernes de communication, s'affranchit des caractéristiques du milieu terroriste. Dès lors, le combat livré s'apparente davantage à ceux qui se jouent dans les espaces libres (mer, désert) où la liberté de mouvement est grande et l'offensive avantagée.

Il a une *dimension symbolique et sémantique* : l'acte terroriste sert à dire autant qu'à tuer ; il n'aurait aucun sens si la cible ne comprenait pas pourquoi l'on tue, au nom de qui, dans quel but et ce que représente celui que l'on tue. Sur cet état psychique Raymond Aron disait, « une action violente est dénommée terroriste lorsque ses effets psychologiques sont hors de proportion avec ses résultats purement physiques¹³ ». En plus le terroriste recherche un effet *publicitaire*, voire *pédagogique* : il montre sa force et publie sa cause ; il radicalise une situation en obligeant chacun à choisir son camp¹⁴.

C'est une menace mondialisée, avec les images d'horreur, diffusées par les medias à travers toute la planète, de New York et de Washington le 11 septembre 2001, les groupes terroristes ont subitement accédé au statut de nouveaux acteurs mondiaux en concurrence avec les Etats, l'économie, et la société civile. Les réseaux terroristes sont pour ainsi dire des « ONG de la violence¹⁵ ». A l'instar des organisations non gouvernementales de la société civile, ils agissent de façon déterritorialisée,

¹³ Raymond Aron, Op.cit. p.176.

¹⁴ Alain Bauer et François-Bernard Huyghe, Op.cit. p.13.

¹⁵ ULRICH BECK, « Pouvoir et contre-pouvoir à l'ère de la mondialisation », traduit de l'allemand par Aurélie Duthoo, Collection : Alto Aubier. Editions Flammarion, Paris, 2003. p. 42.



décentralisée, c'est-à-dire à la fois au niveau local et au niveau transnational¹⁶.

En effet, ces groupes terroristes se réclamant de l'idéologie terroriste, sont capables de mener des actions terroristes dans le monde entier grâce à des relais logistiques reposant sur des réseaux sociaux de solidarité, parfois informels, mais les aidant à préparer leurs actions, loger leurs équipes, les doter en armement, en moyens de transports et de communication.

La preuve c'est que, avec Al-Qaeda et Daech, la menace terroriste a radicalement changé de nature : elle s'est mondialisée. Leurs réseaux opèrent dans plus de 60 pays, sans qu'existe nécessairement une organisation hiérarchisée claire, ni une stratégie concertée. Ces organisations ne commandent pas aux groupes terroristes, mais les incitent à passer à l'action. Seules les cibles sont définies. Elles fonctionnent donc comme des « holdings », définissant la stratégie, les cibles et proposant à chacun des fonds, des stages de formation ou un soutien logistique.

Il s'agit d'une menace imprévisible. Les terroristes tirent avantage d'une asymétrie naturelle qui favorise leurs actions : les Etats qui cherchent à se prémunir d'une attaque doivent protéger la totalité de leurs points sensibles et l'ensemble de leur population, partout et en tout temps. Au contraire, les terroristes sont des agresseurs inventifs et mobiles qui n'ont qu'à s'en prendre au point le plus vulnérable, au moment et en un lieu qu'ils choisissent, où l'on ne les attend pas¹⁷.

¹⁶ Exemple de Greenpeace, par exemple, dénonce les crises écologiques, et Amnesty International les violations des droits de l'homme perpétrées par les Etats,

¹⁷ Jean Marie Cotteret et Eric Denécé, « le renseignement au service de la démocratie », Editions Fauves, Paris, 2018, pp.12, 13 et 14.

II. Le rôle prééminent du renseignement dans la lutte antiterroriste

Face à cette menace multiforme et insidieuse, c'est en premier lieu par le biais du renseignement –intérieur et extérieur - qu'il est possible de lutter efficacement contre le terrorisme. En effet, les services sont les seuls à pouvoir percer les intentions des terroristes afin de les neutraliser avant qu'ils ne passent à l'action.

Autrement dit, plus encore que la guerre froide, la lutte contre le terrorisme est une lutte de renseignement¹⁸. C'était déjà le sens de l'annonce faite au président Bush par le directeur de la CIA George Tenet, le lendemain du 11 septembre 2001 : « cette guerre sera portée par le renseignement, pas par la projection pure de puissance. Le défi ne sera pas de défaire l'ennemi militairement. Le défi sera de trouver l'ennemi ».

1- L'importance accordée à la lutte anti-terroriste par les Etats.

Depuis des décennies, la lutte antiterroriste est devenue à l'évidence une priorité pour l'ensemble des services - intérieurs comme extérieurs - des démocraties mais la nature de leur contribution dépend de la caractérisation du phénomène, considéré comme une « guerre » aux Etats-Unis sous le président Bush et, désormais en 2015, en France par le président de la République et le Premier ministre, alors qu'il demeurait d'abord un « crime » au Royaume-Uni. La lutte antiterroriste est même parfois perçue comme l'une des premières politiques pilotées par le renseignement (*intelligence-Led policie*). Il est donc naturel qu'il existe

¹⁸ Jean Claude Cousseran et Philippe Hayez, Op.cit, p.208.



des différences nationales dans la conception de ces politiques¹⁹.

Dans ce cadre, les gouvernements occidentaux s'accordent pour affirmer que « les attaques terroristes représentent le défi le plus immédiat pour la sécurité²⁰ ». En France, le terrorisme qui a été déjà considéré comme la « principale menace non militaire » dans le Livre Blanc de 1994, et a été érigé en 2005 en « première priorité stratégique des gouvernements en général, et du gouvernement français en particulier » par le ministre de l'intérieur Nicolas Sarkozy²¹. Le premier ministre Britannique Gordon Brown considérait que « la menace la plus significative contre la sécurité de la population du Royaume-Uni provient aujourd'hui du terrorisme international²² ». Aux Etats-Unis, l'*Executive Order* (EO) 13354 du 27 août 2004 a ordonné aux agences de « donner la priorité la plus élevée à la détection, la prévention, l'entrave, la préemption et la compensation des effets des activités terroristes transnationales contre le territoire, la population et les intérêts des Etats Unis²³ ». Le général Michael Vincent Hayden, directeur de la CIA, a indiqué que « notre pays ne connaît pas de menace plus mortelle que le terrorisme global²⁴. »

Certes, et depuis les tragiques attentats du 11 septembre, le renseignement pèse un poids encore plus déterminant pour la sécurité des Etats, car il est le principal moyen de lutte contre les réseaux internationaux du nouveau djihad. En

conséquence, dans la majorité des pays occidentaux, les moyens – humains, financiers et matériels – attribués aux services de renseignements ont été considérablement renforcés, illustration de la considération nouvelle que leur accorde les politiques. Parfois même, la latitude juridique leur étant accordée²⁵ s'est vue étendue afin de lutter efficacement contre des adversaires qui ne respectent aucune règle et qui tirent parti de la situation d'Etat de droit qui prévaut dans les démocraties²⁶.

Au Royaume-Uni, au cours des quinze dernières années, les services ont vu leurs budgets augmenter de plus de 50% et leurs effectifs de plus de 30%. Aux Etats-Unis, les chiffres donnent le tournis. Le budget du renseignement américain est passé de 27 milliards de dollars en 1997 à 80 milliards en 2010, c'est-à-dire qu'il a plus que triplé. Avant le 11 septembre 2001, la CIA comptait environ 17 000 employés. Elle a depuis augmenté ses effectifs de plus de 50%. Quant à la France, si elle n'a pas connu un développement aussi important de son appareil de renseignement, les services ont néanmoins connu depuis 2002 un accroissement significatif de leurs effectifs et de leurs moyens.

2- La démarche des services de renseignement.

Les services de renseignement sont très conscients de la gravité de cette hydre polymorphe, multiforme, en mutation rapide et constante. A mesure que celle-ci évolue, la stratégie et les tactiques de riposte des services secrets doivent changer, de nouvelles approches doivent être envisagées, car le défi est toujours de détruire les groupes djihadistes ou à défaut de les empêcher de lancer des attaques contre les forces de l'ordre ou bien contre les intérêts stratégiques des Etats.

¹⁹Ibid, p.208.

²⁰ Livre Blanc sur la politique de sécurité allemande et l'avenir de la Bundeswehr, juin 2016.

²¹ Nicolas Sarkozy., « La défense de la liberté », discours, Revue de défense nationale, novembre 2005.

²²Brown G., Stratégie britannique de lutte contre le terrorisme international, février 2009.In

²³*Executive order* 13354 of August 27 .2004. National Counterterrorism Center. Section 1 : Policy (a).

²⁴ Hayden général M.V., audition au Congrès, 5 novembre 2008.

²⁵ Cela est notamment le cas aux Etats-Unis avec le Patriot Act (2002).

²⁶ Jean Marie Cotteret et Eric Denécé, Op.cit .p.15.



C'est dans cette optique, qu'il y a lieu de signaler que, tout conflit exige une connaissance des forces adverses, mais aucun n'exige une compréhension aussi détaillée de l'ennemi que la lutte contre le terrorisme. Or, les informations recherchées ne sont pas simples à acquérir. En effet, l'efficacité des méthodes classiques du renseignement se trouve remise en cause par la façon dont fonctionnent les organisations terroristes modernes. Les adversaires auxquels sont confrontés les services de renseignement sont des « sociétés fermées » : cellules de petite taille, cloisonnées, accordant une importance majeure à leur sécurité, n'utilisant pas toujours les moyens de communication classiques ou recourant au cryptage. Elles sont composées d'individus se connaissant depuis l'enfance, provenant des mêmes quartiers, voire des mêmes familles, parlant souvent des langues rares ou des dialectes spécifiques. Aussi, il leur est facile de détecter immédiatement un intrus et de l'éliminer.

En d'autres termes, les renseignements nécessaires pour empêcher un acte terroriste sont donc extrêmement difficiles à obtenir. Les services de renseignement recherchent désormais des informations de nature microscopique, particulièrement protégées, au sein de sociétés fermées. Ces données critiques se trouvent dans la mémoire d'un individu, dans un ordinateur non connecté à internet, dans un message noyé dans un océan de communications téléphoniques, etc. Les secrets utiles ne sont partagés que par un nombre extrêmement réduit d'individus, vivant dans une paranoïa permanente. Surtout, le terrorisme est totalement imprévisible : les services ignorent qui va frapper, ou auront lieu les attentats et quels seront les modes d'action utilisés. L'incertitude est entière et la surprise ne peut être évitée.

A force de répondre à ce défi, la recherche clandestine par moyens humains demeure indispensable, mais difficile en raison

même de la nature des objectifs visés. En effet, la pénétration d'un réseau terroriste ou d'une organisation criminelle est une opération excessivement difficile. Les services de renseignement sont confrontés à des « boîtes noires » qu'il est difficile de pénétrer pour anticiper leurs actions. En effet, il est quasiment impossible de recruter au sein des mouvements terroristes. Les très fortes convictions des intégristes radicaux les rendent imperméables aux méthodes classiques de retournement. Il faut donc recruter des hommes extérieurs à ces mouvements pour les infiltrer. Mais cela implique souvent de faire appel à des individus dont la loyauté reste fragile. Lorsque, malgré ces difficultés, un service réussit à introduire un agent dans un groupe djihadiste, maintenir un canal de communication avec lui est un véritable défi, en raison des mesures drastiques appliquées par les terroristes. Ils pratiquent la vie en communauté, se surveillent mutuellement et interdisent tout lien avec l'extérieur. Or, un renseignement relatif à un attentat en préparation n'a d'intérêt que s'il est transmis rapidement.

Toutefois, et à défaut de pénétrer ces groupes, les services de renseignement occidentaux ont donc recherché les renseignements à leur périphérie, domaine dans lequel la technique joue un rôle essentiel. Par exemple, si au cours de la Guerre froide, il était possible de comprendre les Soviétiques de l'extérieur, il n'est plus possible aujourd'hui d'identifier et de contrer les intentions des terroristes sans pénétrer leurs organisations.

Les groupes terroristes utilisent à la fois des facilités modernes de communication (internet, téléphone cellulaires cryptés, liaisons satellites, etc.) et des agents de liaison porteurs de messages. La technologie occidentale, aussi puissante soit-elle, a beaucoup de mal à identifier, intercepter, déchiffrer et traduire



rapidement les communications des terroristes. D'autant plus, qu'avec plusieurs téléphones portables, un djihadiste peut déjouer les écoutes. Evidemment celles-ci ne sont d'aucune utilité contre les courriers humains²⁷.

Par ailleurs, depuis une décennie, des progrès ont été réalisés grâce à l'emploi de drones de reconnaissance ou de surveillance. Ils survolent en toute discrétion les zones dans lesquelles les services ne peuvent agir et en rapportent photographie et enregistrement. Le développement des microdrones devrait offrir encore de nouvelles opportunités²⁸.

Malgré tout, ces merveilles de la technologie moderne ne pourront jamais savoir ce qui se trame dans la tête d'un membre d'un groupuscule terroriste préparent un attentat²⁹. Il est donc indispensable d'en revenir à une approche humaine, même si celle-ci est particulièrement risquée. C'est pourquoi certains Etats ont fait le choix de confier cette mission à des opérateurs militaires disposant d'une expérience éprouvée des situations dangereuses. Cependant, le type de renseignement recherché n'a rien à voir avec le renseignement tactique classique des armées (reconnaissance, surveillance, désignation de cibles, éclairage, etc.) ni avec le renseignement stratégique fourni

par les services de renseignement. Il faut opérer dans des villes étrangères, au sein de populations souvent hostiles, pour repérer, surveiller, écouter, etc. Cela sous-entend dissimulation, furtivité, voire clandestinité, action en civil, manipulation et rétribution de sources, etc.

Or, ces approches fonctionnelles restent insatisfaisantes, ne serait-ce que parce que les évolutions de l'anti-terrorisme ne sont jamais le simple fruit d'une « adaptation » à de nouvelles menaces. Bien sûr, les transformations des contextes nationaux et internationaux (et notamment l'évolution des groupes clandestins et des formes de violence politiques) constituent souvent le socle sur lequel se déploient les réformes³⁰.

3-L'adaptation des services à la lutte anti-terroriste

Le renseignement joue à l'évidence un rôle essentiel dans la prévention et la compréhension de cette menace terroriste, cette dernière a conduit les agences à adapter leurs méthodes à un renseignement qui présente des caractéristiques spécifiques.

Ainsi, comme l'a rappelé l'ancien chef du renseignement extérieur britannique, *Richard Dearlove*, le terrorisme a représenté une somme impressionnante de défis sur presque tous les plans pour les services de renseignement et de sécurité, qui ont dû s'adapter à la mobilité et à la dangerosité de leurs cibles. Il leur a fallu accentuer la qualité de leur recherche humaine, redécouvrir l'importance de renseignement technique et intégrer immédiatement et au plus bas niveau l'information opérationnelle utile à la prévention des attentats. Les agences ont été contraintes d'adapter leur coopération à

²⁷Eric Denécé et Alain-Pierre Laclotte, Op.cit. p.10.

²⁸Dans ce cadre, la CIA s'est profondément transformée dans la décennie post-11 Septembre en ce centrant sur le contre-terrorisme. Sur la base d'un *finding* signé par le président George W. Bush le 17 septembre 2001, elle a tué plus de 2500 militants et civils au Pakistan, au Yémen et en Somalie entre 2006 et 2013 avec sa flotte de drones Predator et Reaper (La première frappe ciblée par drone a eu lieu au Pakistan le 18 juin 2004, avec l'élimination de NekMuhammed, chef des talibans pakistanais), le recours aux frappes étant systématisé par le président à partir de juillet 2008 et poursuivi par son successeur.

²⁹ERIC DENECE, « la révolution du renseignement », Sécurité Globale n°4, n° 141 été 2008.

³⁰DIDIER BIGO, LAURENT BONELLI et THOMAS DELTOMBE, « au nom du 11 septembre, les démocraties à l'épreuve de l'antiterrorisme », Editions LA DECOUVERTE, Paris, 2008.p. 6.



la nature des cibles, et gommer les frontières existantes entre les renseignements intérieurs et extérieurs. Les services de renseignement ont cherché à accéder à une compréhension du phénomène au niveau stratégique, à intensifier leur utilisation des sources ouvertes, de former leurs personnels, retenir une approche géographique globale, démontrer leur capacité de réactivité et de suivi permanents, participer à la conception d'une stratégie intégrée et préserver leur image morale dans une lutte acharnée³¹.

Dans cet esprit, la montée du phénomène terroriste s'est ainsi révélée très favorable au renseignement, en le faisant apparaître comme un instrument de réponse particulièrement adapté à cette menace dans un contexte de fusion des théâtres intérieurs et extérieurs que connaissent les démocraties. En effet, cette mission antiterroriste a été structurante pour les services au cours des dernières années. Ainsi comme le reconnaît Nicholas Rasmussen, le chef du National Counterterrorism Center (NCTC) américain ; « le travail contre-terroriste que nous faisons il y a dix ans ou même il y a trois ans est très différent de celui que nous faisons aujourd'hui³² ».

C'est pour quoi, les services ont été appelés à s'engager de plus en plus dans l'action préventive. Comme l'a indiqué le vétéran de la CIA Cogan. C, la lutte anti-terroriste a transformé les acteurs du renseignement en « chasseurs » (*hunters*) plutôt qu'en « récoltant » (*gatherers*)³³. Le besoin de renseignement s'est concentré sur les personnes, leur identité, leur position, leur comportement, leurs

contacts, leurs finances et leurs idées, informations susceptibles de permettre la préemption des individus, et s'est appuyée sur des moyens renouvelés par la technologie. Pour l'ancien directeur de la CIA, Hayden, « l'essentiel de ce qui est qualifié aujourd'hui d'analyse est du *targeting* : *targeting* d'individus pour action directe, *targeting* d'individus pour la recherche accrue, *targeting* d'individu pour qu'il ne s'embarque pas dans un avion pour les Etats-Unis³⁴ ».

C'est ainsi qu'au lendemain des attentats de Paris de novembre 2015, le Government Communications Headquarters (GCHQ) (le quartier général des communications du gouvernement) a dû suivre 1600 pistes suspectes³⁵. Dans le cadre de ce qu'un spécialiste de la CIA et du FBI, Mudd, a appelé « la révolution de l'analyse du renseignement³⁶ », les services se sont donc concentrés sur les « objets » spécifiques du terrorisme : la prévention des attentats, la neutralisation des filières et des réseaux terroristes, la surveillance des « foyers de radicalisation » (*radicalization hubs*) que sont certains réseaux virtuels, lieux de culte, associations quartiers, l'appui aux opérations militaires sur les théâtres de guerre (Afghanistan-Pakistan, Irak, Sahel, Syrie...) et la recherche d'otages³⁷. La DGSE est ainsi intervenue dans des prises d'otages en Irak, en Afghanistan et au Mali. La notion même de filière est devenue un objet particulier d'analyse, les filières terroristes se distinguent des autres (filières d'immigration, filières de trafic de drogues, filières de guérilla...) et les filières des djihadistes afghan, irakienne

³¹ Jean-Claude Cousseran et Philippe Hayez, Op. cit. p. 219.

³² Rasmussen N., Intervention devant le Centre for New Americanian Security, 3 mai 2017.

³³ Cogan C, « *Hunters not gatherers: Intelligences in the XXI^e Centry* », Intelligence and National Security, juin 2004. In Jean Claude Cousseran et Philippe Hayez, Op.cit. p.213.

³⁴ Hayden général M.V., entretien à CNN, 18 avril 2013.

³⁵ Anderson D. rapport Bulk Powers Review, aout 2016. In Jean Claude Cousseran et Philippe Hayez, Op.cit. p.213.

³⁶ Mudd .F.P. "Understanding terrorism analysis" in AFIO, Guide to the study of intelligence, 2012.

³⁷ Texiera.P., «Diplomatie et renseignement », Mondes, 2010, N° 2.



ou syrienne n'ayant pas les mêmes caractéristiques.

Force est de constater, que la contribution du renseignement se révèle cependant inégale selon les niveaux. Elle impose une planification stratégique. Son succès, qui consiste en apparence dans la prévention d'attentats de masse d'origine extérieure, est difficile à mesurer. Comme l'indiquait une étude de la RAND³⁸, « le fait qu'aucun des complots terroristes en Europe au cours des cinq dernières années n'ait réussi est dû en partie à la chance et à l'incompétence de leurs auteurs mais c'est aussi sans nul doute un témoignage de l'aptitude des forces de police et des agences de renseignement à travers l'Europe, les Etats-Unis et d'autres pays qui ont coopéré souvent dans des enquêtes hautement complexes³⁹ ».

4-L'émergence du renseignement spécial : *special intelligence*.

Aux côtés des dispositifs de prévention et de répression sur le territoire national, l'action spéciale, officielle ou clandestine, apporte hors des frontières l'indispensable complément pour s'opposer à une menace désormais globale et permanente sur la totalité des intérêts nationaux⁴⁰.

³⁸ RAND: Research and Development, est un *think tank* américain, fondée en 1948 par la Douglas Aircraft Company pour conseiller l'armée américaine, est une société de conseil et de recherche américaine qui se donne pour objectif d'améliorer la politique et le processus décisionnel par la recherche appliquée et l'analyse stratégique. Elle a ensuite progressivement élargi son champ d'action en travaillant pour d'autres gouvernements, pour des fondations privées, pour des organisations internationales et pour des entreprises privées, sur des questions de défense et de sécurité ainsi que sur l'économie industrielle en général.

³⁹Vindino L., « Radicalization linkage and diversity, current trends in European terrorism, RAND, 2011.

⁴⁰Sébastien Yves Laurent et Bertrand Warusfel, « Transformation et réformes de la

Pour acquérir le type de renseignement nécessaire au démantèlement ou à l'élimination des réseaux terroristes, le besoin de nouvelles unités spécialisées-militaires ou paramilitaires- recourant à de nouvelles méthodes opérationnelles est donc apparu au sein des armées occidentales.

On parle donc désormais de *special intelligence* (SI) (renseignement spécial), terme qui définit une nouvelle démarche de collecte de renseignements tactiques et opérationnels en situation de conflit asymétrique, ciblant les mouvements terroristes ou insurrectionnels, en vue de leur démantèlement ou de leur destruction (arrestation, élimination,). Compte tenu du contexte dans lequel s'effectue, cette démarche est de nature clandestine.

Plusieurs pays ont ainsi créé de petites unités de recherche humaine opérant en civil et en secret, travaillant en collaboration directe avec les forces spéciales et les agences de renseignement civil et militaires, mais œuvrant au profit de l'autorité militaire et restant dans le giron des armées⁴¹.

Ces unités militaires clandestines, sont chargées principalement :

1/Des missions de surveillance clandestine (*covert surveillance*), technique ou humaine de cibles, généralement sans contact. Elles ont pour but d'identifier les terroristes et de localiser leur domicile et ceux de leurs proches, leurs refuges, leurs caches d'armes et les éléments de leurs réseaux de soutien. Ces unités recueillent des informations de manière discrète. Il peut s'agir d'une surveillance statique à partir de postes d'observation ou d'une surveillance mobile (filature) en suivant les

sécurité et du renseignement en Europe » Presses Universitaires de Bordeaux, Pessac 2016. p.96.

⁴¹ Eric Denécé et Alain -Pierre Laclotte, Op.cit, p. 11.



cibles à pied ou dans des véhicules banalisés ;

2/Des missions de traitement et de manipulation de sources (*sources handling*), qui ont conduit au développement du métier d'officier traitant au sein des armées⁴². Ces unités peuvent recruter des informateurs dans la population civile ou même « retourner » des membres de groupes terroristes afin qu'ils agissent comme informateurs à leur profit. Cette mission estompe fortement les lignes entre le soldat et l'espion. Les opérations clandestines de ces unités sont souvent similaires à celles menés par le service de renseignement extérieur d'un Etat à l'étranger, ou à celles d'opérations d'infiltration de policiers dans des bandes criminelles ;

3/Des activités de vive force (*direct action*) afin de capturer ou d'éliminer des cibles, ou dans le but de saisir de documents ou de matériels. Elles sont le prolongement naturel des deux types de missions précédentes, mais se rapprochent du domaine de compétence de forces spéciales⁴³.

Ces unités militaires clandestines qui depuis 1970, ont été amenées à accomplir dans le plus grand secret des missions particulièrement périlleuses. Au Royaume-Uni, c'est un principe admis au plus haut niveau du gouvernement que les opérations clandestines doivent être à la pointe du combat contre le terrorisme. Aux Etats-Unis, les autorités politiques estiment que pour réaliser de telles missions en environnement hostile, les forces spéciales

⁴² Celui qui recrute des agents afin qu'ils lui apportent les informations recherchées est dénommé officier traitant (OT), qu'il soit civil ou militaire. Le terme « officier traitant » n'est pas un grade militaire. C'est une fonction administrative, au même titre que l'officier ministériel ou l'officier de police judiciaire. L'OT est donc le membre permanent d'un service de renseignement, c'est-à-dire un fonctionnaire en activité.

⁴³ Eric Denécé et Alain -Pierre Laclotte, Op.cit, p. 13

sont mieux préparées et plus capable que les officiers de la CIA. C'est pourquoi ces pays font tous pour garder secrète l'action de ces unités, changeant régulièrement leur dénomination, dissimulant leurs budgets, cachant parfois même leur existence aux parlementaires comme à l'opinion, et faisant en sorte que les adversaires ignorent leurs déploiements. Pour la France, bien que celle-ci ne dispose pas *stricto sensu* d'unités spéciales de ce type rattachées à l'état-major des armées. En effet, elle entretient un double appareil d'action spéciale, relevant d'une part des armées, d'autre part de la DGSE.

Conclusion

Eu égard à l'extension du rôle et des compétences des services de renseignement, indispensables pour faire face aux nouvelles menaces, celle-ci n'a pas été toutefois sans lever des interrogations, poser quelques problèmes et provoquer parfois des résistances. En effet, une préoccupation éthique est apparue dans les services occidentaux, considérant qu'un métier aussi particulier ne peut être exercé sans que les operateurs ne disposent d'un code de conduite leur donnant d'indispensables repères. Cette exigence nouvelle a été accentuée par les pratiques hautement discutables dont se sont rendus coupables, par exemple, les services de renseignement américains dans le cadre de leur « guerre contre le terrorisme⁴⁴ ».

Dans ce cadre, il ya lieu de signaler que certains auteurs expliquent que, le terrorisme déstabilise profondément les fragiles équilibres de la relation démocratique entre le peuple et le pouvoir. Il réveille des fantasmes de part et d'autre : un désir de protection absolue de la part du

⁴⁴ Dans le cadre de cette guerre contre le terrorisme, les Etats-Unis ont multiplié les enlèvements extrajudiciaires à l'étranger (*Renditions*) et ont autorisé leurs services à employer la torture, allant jusqu'à légaliser et formaliser son usage.



peuple ; l'occasion d'une nouvelle emprise sur le peuple par le pouvoir⁴⁵. D'autres font valoir que, « le renseignement, quant à lui, liberticide également, peut s'avérer pertinent pour la prévention d'attentats. Mais il comporte deux défauts essentiels : parce qu'il est et doit rester largement secret, il ne peut être brandi comme la contre-mesure d'urgence qui rassure les populations, et il le peut autant moins qu'il est lui-même anxiogène précisément par ce que tout le monde peut potentiellement être surveillé⁴⁶ ».

En effet, les services de renseignement, ont bénéficié de l'augmentation des appareils et des lois sécuritaires dans les démocraties, sur ce point Eric Denécé explique que « il est essentiel de séparer le renseignement du judiciaire car il n'est ni normal ni sain pour une démocratie que les deux fonctions soient exercées par les mêmes hommes⁴⁷ ». Aux Etats-Unis, J. Esims, estime que « cumuler les pouvoirs d'espionner avec ceux d'arrêter menace l'équilibre entre les gouvernés et les gouvernants dans les démocraties⁴⁸ ». Cette évolution a été perçue comme présentant le risque de multiplier les intrusions dans l'intimité des citoyens, faisant apparaître sur eux ce que la juriste américaine Donohue appelle le « coût du contre-terrorisme ».

Toutefois, il y a lieu de signaler que, si la phase de la réponse guerrière de l'administration du président américain George W. Bush semble avoir perdu beaucoup de son crédit depuis 2006, l'antiterrorisme musclé n'a pas disparu

pour autant : il s'est désormais résolument axé sur la surveillance et la traçabilité des indésirables, tant en dehors qu'à l'intérieur. Une forme qui a suscité à son tour aussi bien des excès que des résistances. D'un côté, la plupart des experts antiterroristes estiment que le futur peut être stimulé à partir de la connaissance parfaite du passé et du présent : pour cela, il serait nécessaire de disposer d'informations sur tous les individus, afin de pouvoir dessiner des « profils à risque ». Les services de renseignement, des compagnies privées, des professionnels de la politique, des *profilers*, certains criminologues et anthropologues s'inscrivent dans cette logique. De l'autre côté, certains magistrats, mais aussi toute une série d'acteurs qui travaillent au sein même des services de renseignement ou de la police criminelle, s'opposent très fermement à ces pratiques. Ils les désapprouvent, aussi bien au nom de leur inefficacité que de leur illégitimité⁴⁹.

Car ceux-là invoquent également l'argument de la proportionnalité, au fondement de l'action judiciaire dans les sociétés démocratiques. Par ce principe de proportionnalité, on refuse en partie l'argument de la suspicion. Cela suppose l'abolition ou du moins un très net amoindrissement de la logique du secret et de la sécurité nationale, ainsi que le maintien de la présomption d'innocence.

Dans cette trajectoire, l'acceptation des mesures de surveillance est aussi problématique quand elle affecte les conditions mêmes de la vie démocratique en sacrifiant des libertés individuelles dites de « confort », mais aussi et surtout en créant un climat de suspicion généralisée, menaçant la présomption d'innocence et la liberté d'opinion. Elle peut certes être majoritaire, car il est facile de sacrifier les libertés des autres au nom de sa propre

⁴⁵Garapon A et Rosenfeld M., « Démocraties sous stress », les défis du terrorisme global », PUF, Paris, 2016.p.13.

⁴⁶Mastor W., Saint Bonnet F., « De l'inadaptation de l'état d'urgence face à la menace djihadiste », pouvoirs, juillet 2016.

⁴⁷ E. Denécé, « Les services français sont-ils nuls ? », Ellipses, 2012.p .56.

⁴⁸Sims. J.E., « Counter-Intelligence in the XXIst Century “ In Jean Claude Cousseran et Philippe Hayez, Op. cit. p.221.

⁴⁹Didier Bigo, Laurent Bonelli et Thomas Deltombe, Op.cit, p. 7.



sécurité, mais cette acceptation n'est pas forcément gage de démocratie⁵⁰.

Dans le même sens, si la guerre menace effectivement de s'individualiser, alors ce sera au citoyen de prouver qu'il n'est pas dangereux ; car dans un tel contexte, on finira par suspecter chaque individu d'être un terroriste potentiel. Tout le monde serait donc contraint d'accepter d'être contrôlé sans raison apparente, « par mesure de sécurité ». Pour aller au bout de cette logique, l'individualisation de la guerre conduirait à la mort de la démocratie, car des Etats devraient s'allier avec d'autres Etats contre les citoyens pour conjurer les dangers venant de leurs propres citoyens⁵¹.

De manière pragmatique, il faut admettre que la politique de lutte contre la terreur est certes exceptionnelle, mais légitime et proportionnelle au danger sans limite qui nous attend demain. Elle a des inconvénients, mais il faut bien « faire avec ». Les hommes politiques responsables doivent parfois heurter la sensibilité et le confort de leurs citoyens afin de les protéger efficacement. Ils doivent « décider » : décider qui est l'ennemi et comment le combattre. Ils ne doivent pas « douter », mais au contraire rassurer ils doivent agir en leader⁵².

Pour conclure, c'est en ce paragraphe très éloquent et plus radicale que Guy Debord qualifie le dilemme de la démocratie avec le terrorisme : « Cette démocratie si parfaite fabrique elle-même son inconcevable ennemi, le terrorisme. Elle veut, en effet, être jugée sur ses ennemis plutôt que sur ses résultats. L'histoire du terrorisme est écrite par l'Etat ; elle est donc éducative. Les populations spectatrices ne peuvent certes pas tout savoir du terrorisme, mais elles peuvent toujours en savoir assez pour être

persuadée que, par rapport à ce terrorisme, tout le reste devra leur sembler plutôt acceptable, en tout cas plus rationnel et plus démocratique⁵³ ».

⁵⁰Ibid.p. 8

⁵¹ULRICH BECK, Op.cit, p. 43.

⁵² DIDIER BIGO et ROB. J.WALKER, Op.cit, p. 15.

⁵³ Guy Debord, Commentaires sur la société du spectacle, aphorisme IX, Lebovici, 1988. In Alain Bauer et François-Bernard Huyghe, Op.cit. p.9.



Bibliographie

Aron, R, Paix et Guerre entre les nations, Editions : Pérennes, Calmann-Lévy, 2004.

Bauer, A et Huyghe, F, *les terroristes disent toujours ce qu'ils vont faire, Terrorisme et révolution par les textes*. Edition Presses Universitaires de France, Paris, 2010.

Beck, U, Pouvoir et contre-pouvoir à l'ère de la mondialisation, traduit de l'allemand par Aurélie Duthoo, Collection : Alto Aubier. Editions Flammarion, Paris, 2003.

Bigo, D, Bonelli, L et Deltombe, T, Au nom du 11 septembre, les démocraties à l'épreuve de l'antiterrorisme, Editions la découverte, Paris, 2008.

Chaliand, G et Arnaud Blin, A, Histoire du terrorisme de l'antiquité à Daech, Librairie Arthème Fayard, 2015.

Cotteret, J-M et Denécé, E, Le renseignement au service de la démocratie, Editions Fauves, Paris, 2018.

Cousseran, J-C et Hayez, P, leçons sur le renseignement, Edition. Odile Jacob. 2017.

Denécé, E, Les services français sont-ils nuls ? Ellipses, 2012.

El Difraoui, A, le Djihadisme, Que –sais-je ? Editions PUF, 2016.

Garapon A et Rosenfeld M., Démocraties sous stress : les défis du terrorisme global, PUF, Paris, 2016.

Laurent, S et Bertrand Warusfel, Transformation et réformes de la sécurité et du renseignement en Europe, Presses Universitaires de Bordeaux, Pessac, 2016.

Vareilles, T, « Encyclopédie du terrorisme international », Editions l'Harmattan, 2001.

